

**Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)**  
**ETABLISSEMENT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER (ETER)**  
**DAO N ° : 004/CPMP/ETER/2022**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux de réfection et d'assainissement de certains axes et croisements de la voirie de Nouakchott, l'Etablissement des Travaux d'Entretien Routier (ETER) envisage de réaliser des divers Travaux portant sur les voiries.
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°: /ETER/2022.
3. L'ETER sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux cités ci-dessus.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l'ETER et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres de 09h à 16h du lundi au jeudi et de 09h à 12h le vendredi à l'adresse mentionnée ci-après Siege de l'ETER Sis Avenue des Forces armées ; Rond-point de l'ancien aéroport téléphone 45 25 32 34 fax 45 25 32 35 Nouakchott,
7. Les exigences en matière de qualification pour chaque lot sont :
  - a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel, durant les deux dernières années (2020-2021) supérieur ou égal à Sept Millions (7 000 000 MRU) ;
  - b) Disposer d'une attestation d'autofinancement d'un montant de 5 000 000 MRU, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.
  - c) Avoir exécuté avec satisfaction en tant qu'entrepreneur principal, des marchés étaïques similaires aux travaux demandés dans le lot soumissionné durant les 3 dernières années (2020 à 2022) d'un montant supérieur ou égale à 4 000 000 MRU.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de cinquante mille ouguiyas (50 000 MRU) au Compte de l'ETER, à partir du 12/12/2022 pendant les heures ouvrables. La copie de la quittance de paiement devrait être jointe à l'offre.
9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **10/01/ 2023 à 12 heures** GMT Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à l'adresse de la Commission de passation des Marchés Publics de l'ETER **10/01/2023 à 12 Heures 15 minutes**.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 100 000 MRU.  
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

